

JANVIER 2019

LE MAGAZINE DE  
VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

Promenez-vous  
dans l'histoire...



LA MAISON  
DE GERGOVIE  
OUVRE SES  
PORTES



# édito 2019

“

Notre intercommunalité existe depuis 2 ans. Grâce au dialogue constructif avec les 28 communes qui composent notre territoire, nous avons posé les bases de grands projets, capables de répondre aux défis qui se posent en matière d'environnement, de développement économique, d'aménagement du territoire. Le travail que nous menons aujourd'hui est déterminant car il fixe le cap pour les 15 prochaines années. Notre ambition est de faire de Mond'Arverne un territoire exemplaire en matière de protection de l'environnement et d'attractivité.

Les habitants de Mond'Arverne sont au cœur de ce projet. Si nous devons choisir un mot pour le définir, ce serait celui-ci : proximité. À travers les multi-accueils, les relais assistants maternels, les centres de loisirs, les médiathèques, les services portage de repas et d'aide à domicile, les services à la personne constituent l'une de nos principales missions. Nous avons organisé nos services pour faciliter le quotidien de chacun.

C'est tout cela l'intercommunalité : des services, des équipements publics et des projets d'avenir.

Pour la faire vivre, notre méthode est pragmatique. Elle repose sur le travail étroit avec les communes et leurs élus, et elle s'inscrit dans une démarche de participation active avec tous les acteurs du territoire. Car Mond'Arverne ne saurait se construire sans les visions de toutes celles et ceux qui le composent.

Voilà en quelques mots tout ce que vous découvrirez dans ce magazine. Une première publication, il y a 1 an, vous a permis de découvrir notre intercommunalité. Ce deuxième numéro retrace tout le chemin parcouru depuis 2017.

Je vous souhaite une excellente lecture. Sachez que vous pouvez vous informer chaque jour sur nos actualités, en vous rendant sur notre site Internet, sur notre page Facebook et vous abonner à notre lettre d'information numérique !

**Pascal Pigot,**

*Président de Mond'Arverne communauté*



Mond'Arverne communauté  
ZA Le Pra de serre  
63 960 Veyre-Monton  
Directrice de la publication : Claire Striffling-Gauthier  
Maquette : Overscan.fr  
Photographies : Henri Derus Photographie,  
Unsplash.com et Pixabay.com  
Impression : ColorTeam

## Sommaire

### Ma communauté de communes

En chiffres	p. 3
Budget	p. 4

### Temps fort

La Maison de Gergovie ouvre ses portes	p. 6
---	------

### Habiter

Penser Mond'Arverne en 2035	p. 8
Le programme local de l'habitat	p. 10
L'environnement, notre priorité	p. 11

### Vivre et grandir

L'enfance et la jeunesse	p. 14
Les services à la personne	p. 16

### Bouger, se divertir

Saison culturelle	p. 17
Lecture publique	p. 18
Centre aquatique	p. 20

### Entreprendre, innover

Tourisme	p. 21
Économie	p. 22



# Nos compétences

## Mieux comprendre ce que l'interco fait pour vous



### Aménagement du territoire

**Développement** du territoire à travers le projet de territoire

**Élaboration** des documents réglementaires d'urbanisme

**Aménagement, entretien et gestion** des aires d'accueil des gens du voyage



### Économie

**Création, aménagement et entretien** des zones d'activités économiques

**Soutien** aux activités commerciales

**Promotion** du tourisme

**Gestion** d'équipements touristiques



### Environnement

**Élaboration** du plan climat air énergie territorial

**Gestion et protection** des milieux aquatiques

**Collecte et traitement** des déchets ménagers

**Gestion** de l'eau



### Logement et habitat

**Réalisation** de logements sociaux

**Mise en œuvre** du programme local de l'habitat



### Action sociale

**Aide** à domicile

**Portage** de repas à domicile

**Gestion** des multi-accueils et du relais d'assistants maternels

**Gestion** des centres de loisirs



### Culture, sports et loisirs

**Gestion** d'un réseau de lecture publique

**Soutien** à l'enseignement musical

**Organisation** d'une saison culturelle itinérante

**Gestion** du centre aquatique



### Mobilité

**Aménagement** des aires de covoiturage

### En chiffres

**40 987**

habitants.

**8000**

jeunes de moins de 18 ans.

**28**

communes.

**200**

agents.

**51**

conseillers communautaires.

**10**

conseils communautaires/an.

# Finances : investir pour l'avenir



## La parole de l'élu

Le budget 2018 met en lumière tout le travail que nous avons mené avec les communes pour définir le cadre de notre action, de nos compétences. En d'autres termes, donner vie à notre communauté de communes et renforcer le service public. Mond'Arverne communauté est une collectivité de proximité, présente chaque jour aux côtés de habitants. Nous le manifestons par des investissements renforcés dans les domaines de la petite-enfance, de l'action sociale, de la culture, du cadre de vie. Malgré un contexte budgétaire contraint, nous poursuivons dans cette voie, avec la volonté de ne pas solliciter davantage la fiscalité directe des ménages et des entreprises.



**Gérard VIALAT**  
Vice-président  
délégué aux finances

“ Alors que Mond'Arverne communauté vient d'achever sa deuxième année d'existence, les regards se tournent désormais vers l'avenir. Le budget 2019 sera soumis au vote de l'assemblée communautaire au cours du premier trimestre. Il traduit l'ambition des élus de poursuivre la dynamique actuelle, en matière de développement durable, d'attractivité économique, de solidarité et de proximité avec les habitants et les 28 communes.

Avec un budget global de près de 26,8 M€, l'année 2018 a ouvert le chantier de l'harmonisation des compétences communautaires et de grands projets structurants, qui engagent notre territoire pour les années à venir : le projet de territoire, le plan local d'urbanisme intercommunal et le plan climat air énergie territorial. Il s'agit, pour Mond'Arverne, de devenir un territoire exemplaire et pleinement préparé aux défis de demain.

Par son action, Mond'Arverne contribue directement à l'économie et l'emploi local mais également au rayonnement touristique du territoire. 5 M€ ont été investis en 2018 dans ce secteur.

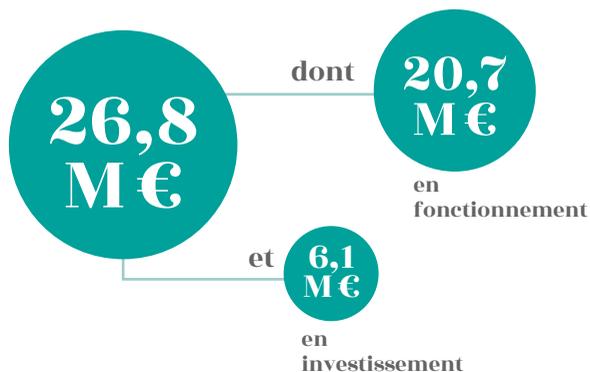
La Maison de Gergovie, qui ouvrira ses portes en septembre 2019 et dont vous pourrez découvrir la richesse du projet dans ce numéro, est l'un des investissements emblématiques de notre collectivité, avec un montant global d'investissement de 4,9 M€, dont 3,4 M€ de travaux et 1,5 M€ de muséographie et scénographie.

Les services à la population sont l'autre grand domaine d'action de notre communauté de communes. Avec une enveloppe de près de 1,5 M€ pour l'aide à la personne et 4,3 M€ pour l'enfance et la jeunesse, les équipes communautaires ont posé les bases d'un service public harmonisé et adapté aux besoins de chacun.

## Le saviez-vous ?

Le budget d'une collectivité est constitué de 2 parties. La première : le fonctionnement, dédié aux charges et dépenses courantes, comme l'énergie, les salaires, les contributions diverses. La seconde : l'investissement, qui assure l'amélioration du cadre de vie et le développement des équipements publics. Chaque section doit être présentée en équilibre. À ce budget principal s'ajoutent des budgets « annexes » : pour chaque zone d'activité économique, pour la gestion de l'eau ; pour la maison de la Monne (gîte de groupe et restaurant situé à Olloix aménagé par la communauté de communes), le site pleine nature de Pessade. En 2019, un budget spécifique sera consacré à la Maison de Gergovie.

# Le budget global 2018



## Le saviez-vous ?

L'addition de la section fonctionnement et investissement représente un budget global de 26,8 M€, mais il faut savoir qu'une partie des recettes que perçoit la communauté de communes est redistribuée : soit aux communes, soit à l'État. Le produit issu de la collecte des ordures ménagères est également reversé aux 3 syndicats qui opèrent sur le territoire (SBA, Sictom Issoire-Brioude et Sictom des Couzes). Aussi, la « part » dont dispose réellement Mond'Arverne communauté est, elle, de 18,6 M€ pour sa section de fonctionnement et d'investissement.

## Le budget 2018 par thématiques



## Les grands projets

<b>MAISON DE GERGOVIE</b>	<b>PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL</b>	<b>PROJET DE TERRITOIRE</b>	<b>PLAN D'URBANISME INTERCOMMUNAL</b>	<b>QUARTIER PILOTE HABITAT « LES LOUBRETTES »</b>	<b>CONSTRUCTION DES MULTI-ACCUEILS DE LONGUES ET DES MARTRES-DE-VEYRE</b>
4,9 M € (budget global)	140 000 €	121 000 €	210 000 €	220 000 €/an sur 7 ans	2,4 M € (budget global)

# Fiscalité : vers une plus grande équité

Plusieurs collectivités bénéficient du produit de la taxe d'habitation (TH), dont votre commune d'appartenance et l'intercommunalité. Un produit de fiscalité est toujours égal à une base multipliée par un taux. Avant 2018, la base de calcul de votre impôt était celle de votre commune de résidence, multipliée par le taux intercommunal voté par Mond'Arverne communauté. C'est pourquoi tous les habitants n'avaient pas la même base de calcul, qu'ils habitent à Vic-le-Comte, la Roche-Blanche ou Aydat.

En 2018, les élus de Mond'Arverne ont voté une nouvelle politique d'abattement communautaire, dans l'objectif d'une plus grande équité fiscale.

Désormais, chaque contribuable s'acquittera de sa taxe d'habitation sur une base intercommunale et un taux intercommunal. Concrètement, cela signifie que la base n'est plus celle de la commune d'origine mais bien celle de l'intercommunalité, calculée à partir de la moyenne des valeurs locatives des 28 communes de Mond'Arverne communauté. Pour certains contribuables, cette valeur locative augmente par rapport à celle de la commune ; pour d'autres, elle baisse.

## LA MAISON DE GERGOVIE OUVRE SES PORTES

# 2019

“ C’est l’événement de l’année 2019 : la Maison de Gergovie ouvre ses portes au public, lors des Journées du Patrimoine, en septembre prochain.

Cet équipement, porté par Mond’Arverne communauté, est unique en son genre. Il invite à revivre l’une des pages les plus célèbres de l’histoire de France : la Bataille entre Vercingétorix et Jules César.

Plus qu’une visite, c’est un parcours vivant et interactif qui attend les visiteurs de tout âge, invités à plonger au cœur de la Guerre des Gaules. Le parcours muséographique invitera également à découvrir le paysage et la géomorphologie du site, présentant le plateau au centre d’un ensemble remarquable de paysages observables à 360°. Il mettra aussi en scène le territoire arverne, à travers les sites d’Aulnat-Gandaillat, Corent, Gondole et Gergovie.

La Maison de Gergovie est un nouveau lieu emblématique en France et son ouverture s’inscrit dans un contexte culturel, patrimonial et touristique particulièrement riche : l’inscription de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne au Patrimoine Mondial de l’UNESCO et la candidature de Clermont pour devenir Capitale Européenne de la culture.

**Alors à vos agendas. Rendez-vous en septembre 2019 !**

**Le saviez-vous ?**

Une partie de la Maison de Gergovie est dédiée à l’accueil et à l’information touristique. Le public y trouvera une boutique, de la documentation et des ouvrages de référence, une connexion wi-fi libre, un espace de repos.

# Un parti-pris architectural audacieux



Crédit photo : Sycomore

Le bâtiment est l'œuvre de l'architecte Jean-Paul Reuillard, du cabinet clermontois Sycomore. Épousant les courbes naturelles du plateau, la Maison se fond dans le paysage, dont elle semble être l'une des composantes. Il s'agit d'un véritable parti-pris architectural, qui repose sur deux fondamentaux :

- **L'intégration paysagère** : la plus grande partie du projet est semi-enterrée. Les trois bâtiments émergents, visibles depuis le plateau, ne représentent qu'une partie de la surface totale.
- **L'imprégnation de l'histoire** : l'architecture fait subtilement écho à l'histoire du plateau de Gergovie. La façade en pierre de Chambois s'élève face à la plaine pour évoquer le rempart de la ville arverne, tandis que les bardages en acier Corten rappellent le travail des métallurgistes gaulois.

La qualité environnementale du bâtiment est également à souligner, avec notamment un chauffage en géothermie et des toitures végétalisées.

“

Une visite adaptée à tous!

”

L'objectif est d'accueillir **40 000 personnes à l'année**. Chacun y trouvera le niveau d'information qu'il désire, quels que soient son intérêt ou ses connaissances préalables. Pour cela, il sera proposé différents dispositifs (audio-visuel, maquettes tactiles, objets archéologiques, textes, graphismes...) et différents supports d'accompagnement à la visite, du plus ludique au plus scientifique.

## La parole de l'élu

Ce projet, porté depuis 10 ans par la Communauté de communes, a pour ambition de servir le rayonnement de notre territoire et son développement touristique et culturel.

Le travail de valorisation du site de Gergovie, comprenant le plateau et la maison, s'inscrit dans une démarche partenariale avec l'État, la Région, le Département et, nous l'espérons, prochainement Clermont Auvergne Métropole. Il devrait conduire d'ici quelques années à la labellisation « Grand site de France » du plateau de Gergovie (par ailleurs déjà classé Monument historique) et de ses abords. Ce sera une étape importante pour la préservation du patrimoine naturel et paysager du site, et bien évidemment, pour l'attractivité du territoire. Avec le Puy-de-Dôme classé Grand Site de France et l'inscription de la Chaîne des Puys-faille de Limagne au patrimoine Mondial de L'UNESCO, nous aurions concentrés au cœur et autour du territoire de Mond'Arverne 3 sites reconnus nationalement et internationalement pour leur excellence paysagère, environnementale et culturelle. Ce serait unique en France!

**Roland BLANCHET**  
Premier vice-président, en charge du tourisme



## En chiffres

**1247** m<sup>2</sup> de salle d'exposition.

**2** niveaux.

**300** personnes en capacité d'accueil.

➤ **Mond'Arverne communauté assure la maîtrise d'ouvrage du projet, avec le soutien financier de l'Europe, de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Puy-de-Dôme. Plan de financement : 4,9 M€, dont travaux : 3,4 M€ et muséographie et scénographie : 1,5 M€. Subventions attendues : 61 %**

# Projet de territoire : construire ensemble Mond'Arverne!

“ **Le projet de territoire est un projet global, à l'échelle du territoire de Mond'Arverne.** Lancé en 2017, sous l'impulsion des élus communautaires, il a pour finalité de dessiner l'avenir à l'horizon 2035, dans tous les domaines dans lesquels l'intercommunalité intervient : le développement économique, la protection de l'environnement, les déplacements, l'habitat, les services à la population, la culture, la lecture publique, etc.

Il s'agit donc d'une démarche très concrète, qui traduit la volonté de construire un territoire vivant, attractif, respectueux de l'environnement. Un territoire qui place la proximité au cœur de chaque action. Un territoire qui se construit avec et pour les habitants. Un territoire riche de la diversité de ses 28 communes.

Donner vie à un tel projet est un processus long, construit, réfléchi, qui a débuté par une phase de diagnostic. Ce travail minutieux a permis de cerner les caractéristiques de ce nouveau territoire, dans toutes ses dimensions : social, habitat, mobilité, économie, etc.

La seconde étape, qui s'est déroulée tout au long de l'année 2018, a consisté à identifier les enjeux stratégiques pour développer toutes les potentialités de ce territoire. Les habitants, les élus communautaires et communaux, les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire (agriculteurs, associations, élus, etc.) ont été consultés.

**Ce temps d'écoute et de concertation a mis en lumière les attentes et les aspirations de chacun et a fait émerger des propositions porteuses de changements. Le plan d'actions sera présenté aux habitants au cours du premier semestre 2019.**



## La parole de l' élu

Après la fusion des anciennes intercommunalités, de multiples urgences ont dû être traitées, notamment pour harmoniser les compétences. Notre volonté a été de s'engager dans une action politique ambitieuse et cohérente, à long terme, à appliquer de manière progressive en fonction des capacités budgétaires de la collectivité. Rythmé par des ateliers de réflexion et des réunions à destination des habitant.e.s et des élus, ce travail d'une année a permis de s'interroger sur les enjeux, la stratégie et les actions à mener... et de les phaser de 2019 jusqu'à 2035. Nous entrons maintenant dans la mise en œuvre de ce projet de territoire, durant laquelle des points d'étape seront proposés, toujours sur le mode participatif.

Ambition pour le développement du territoire et exigence de solidarité avec les services publics, cohérence des politiques publiques sur le long terme, obligation de bonne gestion des deniers publics, le tout dans une démarche participative avec les habitant.e.s et les élus locaux... Tel est notre défi pour l'élaboration du projet de territoire. Poursuivons ainsi pour sa mise en œuvre!

**Antoine DESFORGES**

*Conseiller communautaire délégué au projet de territoire  
et au plan local d'urbanisme intercommunal*



## Les habitants ont la parole

**3**  
réunions  
publiques

**16**  
ateliers de  
concertation

Mond'Arverne communauté a organisé plusieurs temps de concertation en 2018. Le format de ces rencontres a rompu avec les codes habituels. Loin des réunions publiques traditionnelles, elles ont pris la forme d'ateliers participatifs et ludiques, où chacun a pu s'exprimer librement. Elles ont réuni plus de 500 personnes.



“  
Qu'attendent les  
habitants pour  
Mond'Arverne?  
”

- 1 Un territoire qui préserve son cadre de vie et son dynamisme grâce à un développement adapté à ses particularités.
- 2 Un territoire porté par une intercommunalité innovante, plaçant la participation citoyenne et le développement durable au cœur de son action.
- 3 Un territoire engagé pour l'économie locale, la préservation et la valorisation de ses atouts touristiques.
- 4 Une collectivité aux côtés des habitants, au quotidien.
- 5 Une proximité des services.

## Urbanisme : cohérence et efficacité à l'échelle du territoire

“ Le plan local d'urbanisme intercommunal de Mond'Arverne communauté est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un document réglementaire, qui découle du projet de territoire. Il permet d'articuler les politiques d'aménagement et d'habitat, en apportant, à l'échelle du territoire, de la cohérence et de l'efficacité pour construire notre futur cadre de vie, à l'horizon 2030. Il concerne chacun d'entre nous : habitants, entreprises, agriculteurs, etc. Ce document est co-construit avec les 28 communes de Mond'Arverne, qui ont délégué la compétence à l'intercommunalité.

**L'année 2018 a été consacrée en grande partie au projet d'aménagement et de développement durable du PLUI.**

En 2019, le travail portera plus spécifiquement sur le zonage et le règlement d'urbanisme. Le document devrait être adopté définitivement par le conseil communautaire d'ici fin 2020.

### Calendrier

“  
**2019**  
Élaboration du zonage et  
du règlement d'urbanisme.

**2020**  
Entrée en vigueur.

”

# Logement : le programme local de l'habitat a été adopté

“ Mond'Arverne communauté a adopté son premier Programme Local de l'Habitat (PLH), document stratégique qui définit la politique de l'habitat de la communauté de communes pour les 6 prochaines années (2018-2023).

Ce travail a permis de formaliser la politique locale de l'habitat dans toutes ses composantes. Il fixe par exemple des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour les futurs logements, pour répondre aux besoins et à la demande de la population.

## 5 orientations stratégiques

- 1 Assurer un développement maîtrisé de l'habitat dans des opérations de qualité.
- 2 Apporter des solutions de logements aidés en accession et en locatif.
- 3 Moderniser et renouveler le parc ancien privé.
- 4 Apporter des réponses aux besoins particuliers de certains publics : personnes âgées, jeunes, précaires, gens du voyage.
- 5 Assurer la gouvernance du PLH.



Ces orientations se déclinent en différentes actions concrètes. Parmi les principales, citons : **la définition et la mise en œuvre d'une réelle politique foncière, l'accroissement du parc de logements locatifs sociaux, le développement de l'accession sociale** ou encore **la mise en place d'aides à l'amélioration de l'habitat privé.**

## La parole de l'élu

Notre politique en matière d'habitat pourrait se résumer ainsi : « Habiter mieux et bien-vivre en Mond'Arverne ». Tel est notre objectif, qui passe par un développement maîtrisé de l'habitat dans des opérations de qualité, des solutions de logements aidés, en location mais aussi en accession, une modernisation du parc ancien associant confort et économie d'énergie. La mixité sociale est un axe fort de notre politique. Nous avons la volonté de créer, plutôt que de simples logements, de véritables lieux de vie, en y associant des services de proximité!



**Jean BARIDON**  
Vice-président en charge  
de l'habitat



Sur notre territoire, le besoin de logements pour les 6 prochaines années est évalué entre 1500 et 1600, soit environ 260 logements produits chaque année.

Ce chiffre correspond au schéma de cohérence territoriale du Grand Clermont (SCOT), auquel participe Mond'Arverne communauté, et qui vise un objectif d'accueil de 50000 nouveaux habitants sur le territoire du Grand Clermont à l'horizon 2030.

En savoir plus : [www.legrandclermont.com](http://www.legrandclermont.com)

# Les Loubrettes : un quartier innovant aux Martres-de-Veyre

“ Le quartier pilote des Loubrettes, aux Martres-de-Veyre, est l'un des grands projets d'aménagement de Mond'Arverne communauté. Les travaux, réalisés par Logidôme, prévoient la construction de 280 nouveaux logements, dont une partie en logement social et une autre en accession à la propriété.

Pluralité des formules immobilières, performance énergétique, connexion à tous les services de proximité, ce nouveau quartier promet aux futurs habitants un cadre de vie exceptionnel. La commercialisation débute en avril 2019.



## Le saviez-vous ?

Le projet des Loubrettes comprend une partie dédiée à l'habitat participatif, qui place les futurs habitants au centre de leur projet de construction, à travers une démarche collective et citoyenne. Ils participent à la conception de leur résidence en décidant de ses principales caractéristiques.

## En chiffres

8,3

ha de superficie.

280

logements.

1

multi-accueil de 24 places.

5

min à pied : temps qu'il faut pour rejoindre la gare et le centre-ville.



Crédit : Kube architecture urbanisme pour les  
2 vues en perspective.

# Urgence climatique : agissons aujourd'hui pour demain

“ Tout le monde le sait désormais : l'urgence climatique est une réalité face à laquelle il faut réagir. Sur notre territoire, si rien n'est fait, en 2100, la température annuelle moyenne sera de 15,6°, contre 11° actuellement, soit une hausse de + 4,6°. Notre climat sera celui du sud de la France, entraînant une chaîne de dérégulations aux effets aussi catastrophiques qu'inédits : désertification, problèmes d'accès à la ressource en eau, vagues de chaleurs plus nombreuses et plus longues, etc.

**Agir!** Tel est donc le maître-mot de la communauté de communes, qui vient d'adopter son plan climat air énergie territorial (PCAET). Il s'agit d'un outil stratégique, qui s'inscrit dans le cadre de la loi de transition énergétique. Chaque collectivité de plus de 20 000 habitants doit réaliser ce travail à l'échelle de son territoire. Mais d'une action réglementaire, les élus communautaires ont décidé d'en faire une opportunité, pour sensibiliser tous les habitants à cette urgence et impulser des initiatives durables.

## Diagnostic territorial :

Mond'Arverne communauté travaille depuis 1 an avec un bureau d'étude spécialisé dans le développement durable, qui a réalisé un diagnostic territorial, dont les résultats sont aussi spectaculaires qu'alarmants.

**Si rien n'est fait, nous serions confrontés d'ici 2100 à :**

**+3° à +8°**

Hausse des températures de + 3° en 2050 et + 8° en 2100.

**49 à 100 jours/an**

Plus de 49 jours/an de vagues de chaleur en 2050 et plus de 100 jours en 2100 (contre 12 jours actuellement).

**Biodiversité menacée**

Modification de la faune et de la flore se traduisant par une perte importante de la biodiversité.

**et d'ici 2030 à :**

**7000 € par hab./an**

Hausse de la facture énergétique/habitant, passant à 7000€/an à l'horizon 2030 (2500€ aujourd'hui).



Le territoire de Mond'Arverne consomme 1063 Gigawatt-heure/an, soit l'équivalent de 2 millions d'allers-retours Veyre-Monton/Paris chaque année. 85% des consommations énergétiques sont directement imputables au secteur résidentiel (bâti, logements, etc.) et des transports (notamment domicile-travail). Le coût associé à cette consommation représente, lui, 2525€/hab./an. L'énergie consommée sur notre territoire est issue à 55% des produits pétroliers. Ces constats sont sans appel sur la nécessité de faire évoluer nos comportements collectifs et individuels, et sur les marges d'innovations importantes qu'on peut accorder au développement de la production d'énergie propre sur le territoire.

(Chiffres : ADUHME et ATMO).

Ces éléments de diagnostic vont conduire à la mise en œuvre d'un programme d'actions dans les domaines du transport, de l'énergie, de l'habitat, du climat, de la santé publique, etc., qui sera soumis au vote de l'assemblée en avril 2019. Ce programme est réalisé en concertation avec les acteurs de Mond'Arverne, à travers des rencontres et des ateliers thématiques. L'objectif est d'appréhender la globalité du territoire et non seulement le champ de nos compétences réglementaires.

# Que faisons-nous concrètement ?



## MOBILITÉ

Aménagement de **10 aires de covoiturage**.

Expérimentation du **télétravail** au sein des services de la communauté de communes.



## BIODIVERSITÉ

Actions en faveur des vergers, par le biais notamment des **circuits courts** et de l'**aide à la formation** et à l'**installation de producteurs**.



## ÉNERGIES

(En partenariat avec l'ADUHME et le SIEG)

**Extinction ou abaissement** de l'éclairage public.

Mise en place de **groupements d'achat** d'électricité et/ou de gaz.

**Actions de sensibilisation** des acteurs du territoire (artisans, exploitants agricoles, associations et communauté éducative, habitants).

**Inventaire** des bâtiments publics susceptibles d'être équipés d'une centrale solaire en toiture.

**Diagnostic énergétique** du patrimoine public communautaire.

### ET DEMAIN...

Travaux de **rénovation énergétique totale ou partielle** des bâtiments publics.

**Prise en compte des enjeux du développement durable** dans toutes les composantes de l'action communautaire.



## La parole de l'élus



Tous les jours, nous voyons le dérèglement climatique se mettre en œuvre. Et le phénomène va s'emballer. Les causes, nous les connaissons : ce sont les émissions de gaz à effet de serre, liées aux activités humaines. L'urgence est de baisser cette production. Nous le pouvons ! La situation est grave mais pas irréversible si des mesures concrètes sont prises dès maintenant. Simplement et prioritairement en modifiant individuellement nos comportements quotidiens. C'est le message que les élus du territoire ont pour devoir de faire passer. Ils sont décidés à agir dès maintenant, à travers les actions du PCAET. Agents de Mond'Arverne, élus, habitants, entreprises, etc. : nous sommes tous concernés. Mobilisons-nous pour atténuer les effets du réchauffement climatique sur notre territoire !

**Jean-François DEMERE**  
Vice-président délégué au développement durable

# Enfance - jeunesse : pour vos enfants, un accueil enrichi et cohérent

“ La politique petite enfance et enfance-jeunesse concerne près de 25% des habitants du territoire. C’est un enjeu fondamental, sur lequel les élus et les services de la communauté de communes ont longuement travaillé depuis la création de Mond’Arverne.

L’objectif est de proposer un parcours pédagogique cohérent, de 0 à 17 ans, ancré sur le territoire, et répondant aux besoins de chacun. Plusieurs partenaires institutionnels soutiennent la mise en place de ces services à l’échelle intercommunale, dont la Caisse d’allocations familiales (CAF), via le « Contrat Enfance-Jeunesse », 2018-2021, et la Mutualité sociale agricole (MSA).



## De 0 à 3 ans

Mond’Arverne communauté propose une offre d’accueil du jeune enfant (0-3 ans) variée et complémentaire. Elle gère : 4 multi-accueils, 1 micro crèche et un relais d’assistants maternels, composé de 3 antennes réparties sur le territoire.

Les élus, le pôle services à la population et l’ensemble des professionnels de la petite-enfance de Mond’Arverne mènent une réflexion constante pour adapter les modes d’accueil aux besoins des familles, dans le souci permanent de favoriser l’épanouissement et le bien-être des tout-petits.

### En chiffres

**300**

Plus de 300 assistants maternels agréés.

**1000**

places en accueil individuel chez des assistants maternels.

**400**

Plus de 400 enfants accueillis chaque année dans les multi-accueils.



### 2 NOUVEAUX MULTI-ACCUEILS EN CONSTRUCTION

La communauté de communes va lancer cette année les travaux de construction de 2 nouveaux multi-accueils : l’un à Longues et l’autre aux Martres-de-Veyre, au cœur du nouveau quartier des Loubrettes. Ces nouvelles structures pourront accueillir respectivement 30 et 24 enfants. Elles ouvriront leurs portes en septembre 2020.

## De 3 à 17 ans

Les actions en faveur de la jeunesse (3-17 ans) ont été reconnues d'intérêt communautaire. Concrètement, cela signifie que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Mond'Arverne communauté assure la gestion de 7 accueils de loisirs sans hébergement (ASLH), à Aydat, Orcet (via l'association FJEP), la Roche-Blanche, Saint-Georges, Saint-Saturnin, Chadieu (via l'association CPIE) et Vic-le-Comte (Montcervier). Ces 7 accueils de loisirs sont ouverts à l'ensemble des habitants de Mond'Arverne, dans la limite des places disponibles.

L'année 2019 sera une année de transition. Le fonctionnement des ASLH ne sera pas modifié sur l'année scolaire en cours, soit de janvier à août 2019. À compter de septembre, les modalités de fonctionnement seront les mêmes pour chaque site et des passerelles seront mises en place entre les multi-accueils, les RAM et les ASLH, pour offrir aux enfants et à leurs familles un parcours serein et cohérent, adapté à l'âge de chacun.

Cette compétence communautaire s'exerce uniquement en dehors du temps scolaire, les mercredis et durant les vacances scolaires.



➤ **Pour faciliter le quotidien des familles, un nouveau service permet désormais de payer en ligne les prestations de garde d'enfants (multi-accueils et centres de loisirs). Plus besoin de se déplacer. En 1 clic, c'est payé !**

**Renseignements : [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)**



### La parole de l'élue

Mond'Arverne communauté porte une attention toute particulière à renforcer son rôle social auprès de la population. Elle s'engage aux côtés des communes dans des domaines qui nécessitent une forte mutualisation. À l'issue d'un long processus de réflexion et de consultation, les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse ont été unanimement définies d'intérêt communautaire. Je m'en réjouis. Par cet acte, Mond'Arverne Communauté affirme son ambition de porter une politique visant à développer des services publics de qualité, accessibles à l'ensemble des habitants du territoire, qu'ils soient issus d'une commune importante ou plus modeste. Ce travail mis en place à l'échelle de la Communauté de communes représente une réelle avancée pour l'ensemble de nos communes et de nos populations.

**Cécile GILBERTAS**

*Vice-présidente déléguée à la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse*



# Les services à la personne : proximité et confiance

“ Le service d'aide à la personne de Mond'Arverne communauté propose différentes prestations, adaptées aux besoins de chacun. Des professionnels interviennent de manière ponctuelle ou régulière, pour aider et soutenir les personnes dans les actes du quotidien.

2 types de prestations sont proposés :

- l'aide à la personne et l'entretien du logement ;
- le portage de repas à domicile.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le service de portage à domicile s'est étendu à l'ensemble des communes de Mond'Arverne communauté, à l'exception de Vic-le-Comte, qui propose un service en gestion municipale.**

Pour faciliter les démarches (renseignements, inscriptions, etc.), Mond'Arverne communauté propose des rendez-vous à domicile. Des permanences sont également organisées en mairie de Saint-Amant-Tallende, chaque mardi matin, de 9 h à 12 h. Il s'agit d'une organisation des services basée sur la proximité, qui permet aux usagers de limiter leurs déplacements et d'accéder facilement au service. Les professionnels sont à l'écoute de chacun, afin de trouver la solution la plus adaptée à la situation. Le service est éligible à un crédit d'impôt équivalent à 50 % du montant des prestations.

## UN GUICHET UNIQUE !

Le service d'aide à domicile et de portage de repas dispose désormais d'un lieu unique d'accueil, d'écoute et d'information. Il est situé au 27, boulevard du Jeu de Paume, à Vic-le-Comte.

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

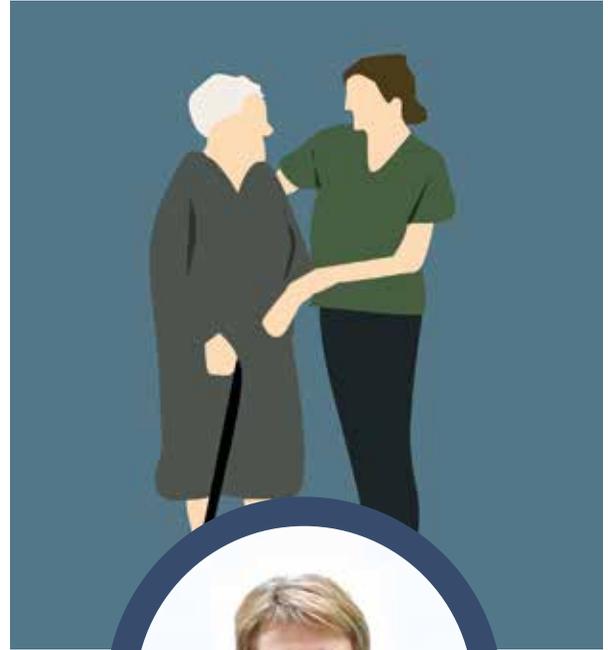
Pour une évaluation à domicile des besoins et une demande de devis :

Tél. : 04 73 69 24 28

[servicealapersonne@mond-arverne.fr](mailto:servicealapersonne@mond-arverne.fr)

Le saviez-vous ?

Les aides à domicile et auxiliaires de vie du service à la personne peuvent intervenir chez vous 7 jours sur 7, de 7 h 30 à 21 h, sur les 28 communes du territoire de Mond'Arverne.



## La parole de l'élue

Mond'Arverne Communauté s'attache à développer une action sociale à destination des personnes les plus fragiles de notre territoire. Nous travaillons depuis 2 ans pour améliorer l'organisation de nos services, dans le but de répondre efficacement aux attentes des usagers. Nous voulons renforcer la proximité avec nos habitants. Notre objectif : que chacun ait accès aux mêmes services, aux mêmes tarifs, quelle que soit sa commune de résidence, du centre-ville au hameau le plus isolé. Nous travaillons également tout au long de l'année avec des partenaires pour monter des actions à destination des seniors. Je pense notamment aux forums « Bien Vieillir en Mond'Arverne », organisés par le CLIC, qui se sont déroulés en 2017 et 2018, à chaque fois en 4 lieux du territoire, et qui ont ensuite donné lieu à la mise en place d'ateliers pour décliner cette notion de « bien vieillir ».

**Nathalie GUILLOT**

*Vice-présidente déléguée aux affaires sociales*

## Culture : Mond'Arverne communauté transforme son paysage culturel

“ Cela n'aura pas échappé aux plus fidèles spectateurs du territoire, les saisons culturelles de Mond'Arverne ont connu quelques transformations en 2018. L'ADN des saisons des anciennes inter-communalités, reposant sur l'itinérance et la diversité des lieux, a été conservé.

Au rythme d'une proposition par mois jusqu'à fin juin, la saison culturelle *Scènes éphémères* s'attache à créer des bulles propices à la découverte d'une œuvre, d'un style de spectacle, d'une écriture ou d'un univers artistique singulier. Loin d'être élitiste, elle s'adresse à tous et consacre une part importante de sa programmation à des spectacles à partager en famille et ce dès le plus jeune âge. Théâtre de papier, humour, danse urbaine, théâtre mimé et bruité, lecture théâtralisée, font parties des rendez-vous de 2019.

Outre la programmation de spectacles, Mond'Arverne communauté souhaite accompagner des publics spécifiques dans son rapport au spectacle vivant. Ainsi, un travail sera mené avec le Pôle Ados de l'ALSH Montcervier autour de la danse dans le cadre de l'accueil du spectacle *No Man's Land* de la compagnie clermontoise Daruma. L'occasion pour les jeunes de côtoyer les danseurs de la compagnie, d'appréhender un travail de création et de s'immerger dans une démarche artistique, tout en étant eux-mêmes acteurs.

**Retrouvez toutes les dates ainsi que la plaquette de la saison sur [www.mondarverne.fr](http://www.mondarverne.fr) dès janvier 2019.**



SCÈNES  
ÉPHÉMÈRES

### L'enseignement musical

“ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Mond'Arverne communauté subventionne 4 écoles de musique associatives, à Vicle-Comte, aux Martres-de-Veyre, au Crest et à Saint-Amant-Tallende. Le projet des élus est de favoriser l'enseignement musical sur l'ensemble du territoire. Un travail sera conduit sur le secteur ouest pour qu'à terme, 3 pôles, géographiquement bien répartis, assurent un enseignement harmonisé et de qualité.

### La parole de l'élus



Qu'il s'agisse de la saison culturelle, de la lecture publique ou de l'enseignement musical, notre ambition s'appuie sur la notion d'équité et d'équilibre. Nous souhaitons que la lecture publique soit accessible à tous. D'où la construction d'un réseau de médiathèques structurantes et de points lecture servis par une offre documentaire étoffée.

Quant à la saison culturelle de Mond'Arverne, nous souhaitons un rayonnement sur tout le territoire et une programmation diversifiée. Notre volonté est de tisser des liens, d'associer les générations et le milieu associatif, contribuer à façonner une identité d'un territoire qui se construit. Au-delà, si l'on peut contribuer à apporter notre part à la candidature clermontoise de capitale européenne de la culture, ce sera un excellent affichage de notre engagement.

**Gilles PAULET**  
Vice-président délégué à la culture

# Lecture publique : partout et pour tous !

“ L'un des grands chantiers de Mond'Arverne communauté au cours de l'année 2018 a été de penser un nouveau projet pour la lecture publique. Déployé à partir de 2021, il permettra aux habitants d'avoir accès gratuitement aux 22 médiathèques du territoire et à l'ensemble des documents disponibles (livres, CD, DVD), quel que soit leur lieu d'habitation.

En attendant la mise en place de cette nouvelle organisation, le réseau de lecture publique de Mond'Arverne est actif sur les communes de Vic-le-Comte, Sallèdes, Busséol, Yronde-et-Buron, Manglieu, Le Crest, Tallende, Saint-Amant-Tallende, Saint-Sandoux, Olloux, Aydat, Chanonat et Saint-Saturnin, grâce notamment à l'implication de 6 professionnels et près de 100 bénévoles.



## Un travail transversal

Domaine éminemment transversal, la lecture publique ne s'exprime pas uniquement au sein des médiathèques. Le service lecture publique de Mond'Arverne communauté travaille en étroite collaboration avec d'autres services intercommunaux, comme la petite enfance, le pôle Ados de l'ALSH Montcervier, la culture, mais également des partenaires associatifs.

## Le saviez-vous ?

Tous les habitants de Mond'Arverne peuvent accéder aux médiathèques gérées par l'intercommunalité. Le réseau de lecture publique est notamment alimenté par des fonds documentaires mis à disposition par la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme, qui met également à disposition gratuitement un important fonds de ressources numériques (vidéos, musique, livres...) accessible à tous. Pour en savoir plus : <http://mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr/>

## En chiffres

4000

Plus de 4000 usagers inscrits.

13

médiathèques.

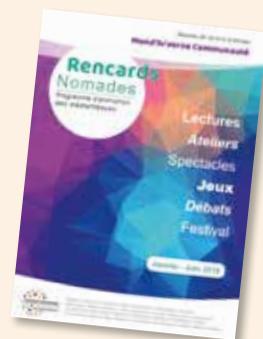
100

bénévoles.

“

Les rencards nomades : demandez le programme !

”



Le réseau de lecture publique propose un programme d'animation riche et varié : spectacles, lectures, jeux, ateliers, rencontres, etc. Ces rendez-vous sont proposés gratuitement au sein des médiathèques ou hors les murs.

Le programme 2018-2019 est téléchargeable sur le site de Mond'Arverne communauté.

“

Les perspectives

”

**Le réseau des médiathèques de Mond'Arverne demain :**

- 1 Une carte de prêt gratuite pour tous.
- 2 Un site internet dédié.
- 3 Un programme d'animations varié pour tous.
- 4 Des lieux d'échange.
- 5 Une navette hebdomadaire.
- 6 Une offre numérique.

## Temps fort : le Festival d'ici & là aura lieu au domaine de Chadieu à Authezat

Entièrement gratuit, ce festival allie la littérature et les arts. Décliné autour de la thématique du « Recyclage, du détournement et de la bidouille », cette grande fête proposera des spectacles, des ateliers (sérigraphies, fabrications en tous genres), une grande braderie de livres, un marché artisanal et de nombreuses autres

surprises. L'auteur Patrice Pluyette, invité d'honneur du festival, présentera également des ateliers, et des temps de rencontre privilégiés pour rentrer dans son écriture et son œuvre.

Le programme détaillé est en ligne sur : [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)

15 & 16  
juin  
2019



**Patrice PLUYETTE,**  
Auteur et invité d'honneur du Festival  
Crédit photo : Hermance Triay

# Centre aquatique : tous à l'eau !



“ Natation, aquagym, bébés nageurs, aqua-bike, aquatraining... La liste des activités proposées à la piscine de Mond'Arverne communauté est longue. C'est un espace éducatif, sportif et de loisirs, ouvert à tous, du lundi au dimanche. Il répond à toutes les normes d'accessibilité.

## Le centre aquatique de Mond'Arverne, c'est :

- Une **pataugeoire** pour familiariser les tout-petits avec les plaisirs de l'eau.
- Un **bassin sportif** de 25 mètres par 6 couloirs destiné à la natation.
- Un **bassin ludique** adapté aux différentes activités aquatiques. Grâce à la rivière à courant et au banc d'hydro massage, il est le lieu idéal pour un moment entre amis ou en famille.

En chiffres

110 000

entrées/an.

34 000

entrées scolaires/an.

50

animations sport et loisirs/semaine.

60

euros, prix moyen pour 10 séances activités sport et loisirs.

Le saviez-vous ?

Afin de permettre aux habitants de l'ensemble du territoire de bénéficier des tarifs communautaires pour l'accès au centre nautique, les élus de Mond'Arverne communauté ont adapté la grille tarifaire.

## LA GRATUITÉ EST APPLICABLE :

- Aux enfants jusqu'à la date anniversaire de leurs 4 ans.
- Jusqu'à 2 accompagnateurs adultes pour les séances bébés nageurs.
- Aux accompagnateurs de groupes (dans la limite de 2 accompagnateurs).
- Aux accompagnateurs des personnes porteuses de handicap (dans la limite d'un accompagnateur).

Centre aquatique de Mond'Arverne  
Rue de vignolat  
63270 Vic-le-Comte

Tél. : 04 73 70 66 99 |  
Email : piscine@mond-arverne.fr

Tous les horaires sur [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)



## La parole de l'élu

Le centre aquatique de Mond'Arverne communauté est un équipement structurant de notre territoire, qui a toute notre attention. Notre objectif est de garantir aux usagers un fonctionnement optimal et pérenne. C'est pourquoi, en 2018, nous avons totalement réactualisé le contrat de maintenance et remplacé l'éclairage du bassin.

**René GUELON**  
Vice-président délégué aux grands travaux  
et aux équipements sportifs

# Tourisme : bienvenue en Mond'Arverne !

“ Le développement touristique du territoire est l'une des grandes missions de l'intercommunalité, exercée par l'Office de Tourisme de Mond'Arverne, qui assure :

- L'accueil et l'information des visiteurs, toute l'année à Aydat et durant l'été sur le plateau de Gergovie, à Saint-Saturnin et Vic-le-Comte.
- L'animation des lieux touristiques.
- La coordination des moyens et des actions unissant tous les professionnels du tourisme du territoire, en lien avec le Département et la Région.
- La commercialisation de produits touristiques en lien avec les professionnels locaux (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités...).

Mond'Arverne tourisme est constitué sous la forme d'un établissement public industriel et commercial (EPIC). Il a compétence sur l'ensemble du territoire de Mond'Arverne, soit 28 communes.

En plus des missions traditionnelles de valorisation touristique, il assure également l'exploitation et la gestion du centre nautique du lac d'Aydat et du centre de Pessade Pleine Nature.



## En chiffres

**219 000**

nuitées touristiques.

**15 533**

visiteurs uniques dans les points d'accueils touristiques.

**66 946**

connexions uniques sur les sites Internet des équipements touristiques.

### UNE NOUVELLE TARIFICATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

En application des dispositions du code du tourisme, Mond'Arverne communauté reverse la totalité du produit de la taxe de séjour à l'office de tourisme. Cette taxe contribue au développement et à la promotion touristique du territoire. Une nouvelle tarification s'applique sur les 28 communes du territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Désormais, les logements non classés, proposés sur des plateformes de réservations en ligne comme Airbnb, sont soumis à cette taxe.

## À découvrir : un territoire aux multiples facettes

“ S'il est un territoire qui résume l'Auvergne, c'est bien celui-là. Entre deux Parcs Naturels Régionaux (Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez), la nature prédomine. Les puys et les plateaux côtoient des vallées verdoyantes. Et l'on passe des hauteurs de Gergovie aux rives sauvages de la rivière Allier en un clin d'œil, avant de parcourir les vastes étendues forestières de la Comté... D'un bout à l'autre du territoire, les vestiges d'un passé volcanique mouvementé demeurent gravés dans les paysages. Chemin faisant, on sillonne les routes du temps, au gré de ces vieux volcans, dont les Puys de la Vache et de Lassolas sont les ambassadeurs.

Le saviez-vous ?

Pour tout ce qui relève de l'animation locale (festivals, brocantes, manifestations, rendez-vous, etc.), vous pouvez adresser votre demande à : [www.mondarverne.com/annoncez-votre-evenement](http://www.mondarverne.com/annoncez-votre-evenement). Retrouvez l'agenda des manifestations sur [www.mondarverne.com](http://www.mondarverne.com)

### INFOS PRATIQUES :

Mond'Arverne tourisme  
 Sauteyras – 63970 Aydat  
 Tél. : 04.73.79.37.69 | Email : [info@mondarverne.com](mailto:info@mondarverne.com)  
[www.mondarverne.com](http://www.mondarverne.com)  
 Page Facebook : Lac d'Aydat tourisme



# Économie : un territoire attractif et solidaire

“ La dynamique économique de notre territoire se mesure aux nombreux projets qui voient le jour : l'installation de la Banque de France, qui devrait attirer environ 600 employés supplémentaires d'ici 2024 ; la construction de 280 nouveaux logements dès 2020 aux Martres-de-Veyre (Les Loubrettes), qui aura un impact direct sur le commerce de proximité, ou encore la commercialisation de l'ensemble des terrains des zones d'activité économique.

Notre intercommunalité accompagne cette dynamique, à travers plusieurs actions complémentaires menées à l'échelle du territoire :

- **Valoriser** l'économie circulaire et le développement des circuits courts.
- **Maintenir et promouvoir** le commerce de proximité.

- **Assurer** la création, le suivi et la commercialisation des 10 zones d'activités du territoire.
- **Accompagner** les entreprises (commerces, TPE, PME) dans leurs projets de création, de cession, de reprises d'activités, de mises en réseaux...

En chiffres

10	zones d'activités économiques.
18 300	actifs.
5133	acteurs économiques.
7338	emplois.



## La parole de l' élu

Le développement économique est une compétence obligatoire de l'intercommunalité. Mais c'est aussi et surtout une volonté forte des élus d'accompagner les entreprises du territoire dans leur installation et leur déploiement. Notre territoire a des atouts importants, dans de nombreux secteurs. Nous devons les mettre en valeur et créer des conditions favorables pour accompagner les porteurs de projets. Notre travail, au regard du projet de territoire, sera, demain, de bâtir une véritable stratégie de développement économique, intégrant les enjeux environnementaux.

**Serge CHARLEMAGNE**  
Vice-président chargé de l'économie

### Le saviez-vous?

Mond'Arverne communauté mène une politique en faveur de l'emploi et de l'insertion, en travaillant en étroite collaboration avec l'État, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et plusieurs partenaires locaux. Elle participe au dispositif d'insertion par l'activité économique des personnes en difficulté dans le cadre d'une convention de partenariat avec la fédération des relais ASEVe (association Solidarité Emploi Vic-le-Comte et ses environs). 2 équipes d'insertion travaillent sur le territoire, pour réaliser différents travaux.

**VOUS AVEZ UN PROJET? Contactez le service économie au 04 73 39 61 53**

“  
Créer ou reprendre  
une entreprise  
”

Mond'Arverne communauté participe à la plateforme d'initiative locale Brioude Issoire Sancy (Val d'Allier PFIL), qui attribue aux créateurs-repreneurs d'entreprise des prêts à taux 0% d'un montant compris entre 1500 et 25 000€, sur une durée

maximale de 6 ans. Mond'Arverne contribue à hauteur de 20 000€ par an. En 2018, la PFIL a financé 4 projets de création ou reprise d'entreprises sur notre territoire. Ces projets ont créé 33 emplois, pour un montant total de prêts de 75 000€.

# Ne manquez aucune actualité de Mond'Arverne communauté

Mond'Arverne communauté a de nouveaux outils de communication, pour faciliter l'échange direct avec les habitants et les informer en temps réel de ses actualités.

Retrouvez-nous sur :  
[www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)

Ou sur la page Facebook officielle :  
**Mond'Arverne communauté**  
*Plus de 800 abonnés nous suivent déjà quotidiennement*

Vous voulez recevoir nos actualités directement chez vous ?  
Abonnez-vous à notre newsletter sur :  
[www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)

## La parole de l'élue

Depuis la création de Mond'Arverne communauté, nous avons lancé de nouveaux outils de communication, pour informer les habitants et les élus sur l'action de l'intercommunalité.

C'est un enjeu très important car nous portons de nombreuses politiques publiques et nos projets sont multiples. La communication rend tout cela lisible et permet de renforcer la proximité avec les habitants. Point très important : nous avons fait le choix d'une communication éco-responsable, privilégiant le digital et limitant l'utilisation du papier.



**Bernadette TROQUET**  
*Vice-présidente en charge de la communication*



**MOND'ARVERNE**  
COMMUNAUTÉ  
Clermont côté sud

[www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)



**MOND'ARVERNE**  
COMMUNAUTÉ  
Clermont côté sud

Saulzet-le-Froid | Aydat | Courmols | Olloix | Saint-Sandoux | Saint-Saturnin | Chanonat | Tallende | Saint-Amant-Tallende | Le Crest | La Sauvetat | La Roche-Blanche | Orcet | Veyre-Monton | Les Martres-de-Veyre | Corent | Authezat | La Roche-Noire | Mirefleurs | Saint-Maurice-ès-Allier | Vic-le-Comte | Yronde-et-Buron | Manglieu | Pignols | Laps | Busséol | Saint-Georges-sur-Allier | Sallèles |